DÉPARTEMENT
COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT
SAINT – BRIEUC

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212203269-20251203-20251203011-DE

COMMUNE DE SAINT – RIEUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois décembre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine DREZET, Maire.
Présents: Catherine DREZET, Laurent JOSSET, Catherine TURBIAUX, Rémy BALLAN, Julien LONCLE, Baptiste BOCHARD, Marie BOUVIER, Michel MARIN, Nathalie DANO, Emmanuel BEURIER, Anne-Marie MAHÉ
Absents excusés : Élodie MARIE, Rodolphe LESAGE
Absents : Ludovic POILVET, Stéphane GICQUEL
Secrétaire de séance : Emmanuel BEURIER

Objet- Exploitation agricole parcelle ZD n°9

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que suivant l'accord passé lors de la vente du terrain pour la station d'épuration, il était convenu que la commune, lorsqu'elle aurait une terre à disposition, la proposerait au GAEC du Bourchonnet pour exploitation.
La vente étant réalisée pour la station d'épuration, Madame le Maire propose de valider cet accord.

Après délibération et vote, le conseil municipal, à l'unanimité :

- EMET un avis favorable à cet accord avec 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,
- DECIDE de mettre en location une partie de la parcelle ZD n°9 et de classer cette surface, actuellement en zone UL, en zone agricole.
- AUTORISE Mme Le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

A SAINT RIEUL
Le 8 décembre 2025

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-RIEUL
CÔTES-D'ARMOR

Secrétaire de séance

Catherine DREZET

Emmanuel BEURIER